

---

## Rapport

### Au Conseil communal de Bullet

De la commission des bâtiments, chargée de l'examen du préavis municipal

No 17-2018 concernant

### Collège de Bullet

#### Remise en conformité des installations électriques du collège et travaux de réfection du sol du vestiaire des écoles au sous-sol

---

**Rapporteur :** Kelita Paillard

**Présents :** Municipaux responsables : Serge Gander, Michel Bornoz  
Conseillers : Gilles Gander, Michel Consorti, Evelyne Chablaix,  
Conseillé excusé : Alexandre Genoud

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,  
Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Municipaux,

La commission des bâtiments s'est réunie le lundi 16 avril 2018 à 19h00 à la Salle Bertha-Bonnet afin de se déterminer sur le préavis susmentionné.

M. Serge Gander était présent et a répondu à toutes nos questions à notre entière satisfaction.

Comme expliqué dans le préavis N°17-2018 et comme communiqué lors de la séance du conseil communal du 18 décembre dernier, Romande Energie nous impose après le contrôle des installations électriques, de procéder à des travaux de remise en état assez importants. En effet, les installations sises au collège sont vétustes. Il s'agit de travaux d'importance nécessaire pour la sécurité. La mise en conformité des installations électriques a été fixée à CHF 28'000.--TTC.

De plus, le vestiaire au sous-sol mis à disposition pour les élèves est fissuré et doit être rénové en appliquant une fois les fissures colmatées, une couche de finition. Le montant de ces travaux s'élève à CHF 3'000.--.

### Conclusion

En conclusion, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

## Le conseil communal de Bulet

Sur proposition de la Municipalité et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour;

### DECIDE

- **D'autoriser** la Municipalité à réaliser les travaux de réfection électriques et du sol du vestiaire des écoles ;
- **D'accorder** le crédit nécessaire de CHF 31'000.--. Le compte 9143.17.18 est ouvert au bilan à cet effet ;
- **De financer** cet emprunt aux meilleures conditions du moment ;
- **D'amortir** cet investissement sur une période de 15 ans par le compte 351.3311.

Bulet, le 16 avril 2018

Le rapporteur :



Les membres :

